

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
	1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
	2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
	3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
	4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
	5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
	6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION	
	7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION	
	8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
	10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm.

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	ou www.adivalor.fr

Protection de l'utilisateur

■ **Délai de rentrée :** 6 heures.

■ **Protection de l'utilisateur lors de la préparation :** Gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité ou visière EN 166, masque anti-poussière, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

■ **Port de gants et de vêtements de protection obligatoire** pour les applicateurs pendant les opérations de mélange et de chargement de la bouillie et port de gants obligatoire pour les travailleurs lors de la rentrée dans la culture



Retrouvez l'ensemble de nos infos produits sur www.bASF-agro.fr

BASF
The Chemical Company

BASF Agro SAS - 21 Chemin de la Sauvegarde - 69 134 Ecully cedex - Tel. : 04 72 32 45 45 - Fax : 04 78 34 26 86. © Marques déposées BASF. ROVRAL® Aqua flo : 500 g/l d'iprodione - Autorisation de vente N° 9200262 - Xn : nocif - N - R40 - R50/53. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Novembre 2008 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N°Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 380ALMFGES1108R.

• **Signum®**
Contre les maladies des différentes variétés de choux

UNE INNOVATION SIGNÉE

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Une innovation fongicide majeure pour les cultures de choux

- **Double action fongicide** : en réunissant les propriétés originales de deux substances actives, le boscalid et la pyraclostrobine, SIGNUM®, offre de hauts niveaux d'efficacité contre les maladies des choux et permet l'alternance des modes d'actions.
- **Large spectre d'efficacité** : SIGNUM®, est autorisé contre Alternariose et Mycosphaerella.
- **Respect des auxiliaires** : sa sélectivité vis à vis des arthropodes utiles (10 espèces étudiées) et des vers de terre, lui permet de s'adapter parfaitement aux programmes de lutte intégrée. SIGNUM®, préserve l'activité régulatrice des auxiliaires sur les populations de pucerons, de lépidoptères,... Il préserve aussi l'activité des staphylin prédateurs de la mouche du chou,...

Usages, Doses autorisées sur choux

Maladies	Dose / ha	Nombre de traitements	DAR	ZNT
Alternariose	1kg	2	14 jours	5 mètres
Mycosphaerella				

Le nombre total d'applications doit être limité à deux par an.

Présentation de • *Signum®*

- **Autorisation de vente** N° 2060084
- **Cultures autorisées** : Carottes et choux
- **Composition** : 267g/kg de boscalid + 67 g/kg de pyraclostrobine
- **Formulation** : Granulés dispersables (WG)
- **Conditionnement** : bidon de 1 kg
- **Classement toxicologique** : Xn nocif - N - Dangereux pour l'environnement - R22 nocif en cas d'ingestion - R50/R53 très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



Quand et comment utiliser • *Signum®* sur choux ?

- **L'alternariose** (*A. brassicae* et *A. brassicicola*) attaque les différents types de choux, du printemps à l'automne, quel que soit leur stade. Les attaques sur les têtes de choux sont particulièrement préjudiciables et peuvent évoluer en pourriture. La protection vise à protéger la plante, et surtout les têtes. Elle débute généralement un mois après plantation, ou dès que les conditions climatiques sont favorables. Deux applications préventives sont généralement nécessaires; un troisième traitement vers l'automne doit être envisagé pour certaines variétés de choux. Intervenir avec SIGNUM®, en alternant avec un fongicide à mode d'action différent (ROVRAL® AQUAFLO, ...).
- Les attaques de **Mycosphaerella** concernent les choux d'hiver; elles menacent dès l'automne. La protection débute à partir de la seconde quinzaine d'octobre à l'apparition de conditions humides. Il est important de protéger les choux préventivement, c'est à dire en pratique dès les premières pluies :
 - **Variétés peu ou moyennement sensibles** : une seule application avec SIGNUM®.
 - **Variétés sensibles ou très sensibles** : deux applications, dont une avec SIGNUM®.
- **Préparation de la bouillie, important** : pulvérisateurs équipés de bac incorporateur : commencer le remplissage de la cuve en eau. Verser ensuite Signum® dans le bac incorporateur vide, sans ajouter d'eau. Actionner la vanne d'aspiration du produit vers la cuve tout en faisant fonctionner le système d'agitation. Rincer le bac incorporateur.